

AGES DE DEPART A LA RETRAITE

AGES LEGAUX DES SEDENTAIRES

**OU DES PROFESSEURS DES ECOLES AYANT DEPASSE LA LIMITE D'AGE DES INSTITUTEURS
OU DES PROFESSEURS DES ECOLES AYANT MOINS DE 15 ANS DE SERVICES ACTIFS**

Année de naissance	1953	1954	à partir de 1955
Age légal de départ	61 ans 2 mois	61 ans 7 mois	62 ans
Age limite du grade	66 ans 2 mois	66 ans 7 mois	67ans

AGES LEGAUX DES INSTITUTEURS

OU PE AVEC LIMITE D'AGE DES INSTITUTEURS

Année de naissance	avant le 01/07/1956	à partir du 01/07/1956	1957	1958	1959	à partir de 1960
Age légal de départ	55 ans	55 ans 4 mois	55 ans 9 mois	56 ans 2 mois	56 ans 7 mois	57 ans
Age limite du grade	60 ans	60 ans 4 mois	60 ans 9 mois	61 ans 2 mois	61 ans 7 mois	62ans

Référence : Loi du 21/12/2011 de financement de la sécurité sociale pour 2012